

ARNAS

DÉCEMBRE 2017 / N° 3

LE MAG

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES



**Inauguration
du pressoir à écureuil**

p.9

ARNAS EN IMAGES



1 2 3 4 5 6 6 7
Festivités du 14 juillet

En 2017, le 14 juillet était placé sous le signe des sous-marinières avec une exposition de modélisme naval et une conférence sur le thème de la vie à bord des sous-marins.

8 **Concours d'attelage du 4 pattes club**

Une trentaine d'attelages venus de toute la France se sont retrouvés à Arnas pour ce concours organisé par le 4 pattes club.

9 **Anaïs Forest, 2^e dauphine de Miss Rhône 2017**

Un comité de soutien présidé par Robert Péchard a soutenu Anaïs lors de sa participation à l'élection de Miss Rhône-Alpes 2017



10 Kermesse de l'école

Météo estivale pour ce rendez-vous annuel qui annonce les vacances d'été.

11 Marathon du Beaujolais

Parmi les 17 000 participants aux différentes courses du Marathon du Beaujolais, des élus des différentes communes de l'Agglo, dont le maire d'Arnas.

12 Arnas commune très Beaujolais

13 Cérémonie du 11 novembre

14 Octobre rose à la clinique du Beaujolais

La Polyclinique a mobilisé ses praticiens pour faire mieux connaître les initiatives mises en place dans le traitement du cancer du sein.

15 Le CMJ a participé au festival Arnas 2.0

Les jeunes du CMJ ont apporté leur concours au succès de la 3^e édition du festival art et numérique.

16 21^e édition de Paradis et Artisanat

La nouvelle équipe de l'Interclasses a du faire avec les caprices de la météo pour ce rendez-vous annuel, au moment des vendanges.

17 Festival des Nouvelles Voix

La salle des mariages a fait le plein pour la soirée de lancement du Festival des Nouvelles voix.



ARNAS, VIE MUNICIPALE

- Bloc-notes **6**
- Arnas commune « très Beaujolais » **6**
- Claire Charbonnel saluée pour son action **7**
- Un nouveau Plan communal de Sauvegarde **7**
- Tout sur les cloches de l'église **8**
- Le Pré du Moulin se réaménage **8**
- Une voie piétonne de Champburcy au centre bourg **8**
- Le CMJ se renouvelle **9**
- Un pressoir à écureuil sur la place de l'Ancienne Mairie **9**



ARNAS ACTIVE

- Le déploiement de la fibre touche au but **10**
- La médiathèque déménage pendant les travaux **10**
- Des locaux de rangement pour les salles communales **10**



ARNAS DEMAIN

- Le SYTRAIVAL : une solution pour le traitement des déchets **11**
- Stop Pub"sur ma boîte aux lettres **12**
- Économies d'énergie : pensez au diagnostic thermographique ! **12**
- ZAC de l'Île Porte : les prochaines échéances **13**
- Un panneau lumineux d'informations à la Grange Perret **13**



ARNAS ÉDUCATIVE

- Tablettes à l'école : où en est-on ? **14**
- L'actu du RAM **15**
- Des rythmes scolaires inchangés pour 2017/2018 **15**
- Un nouveau directeur pour l'accueil de loisirs **15**



ARNAS ATTENTIVE

- La mutuelle communale entre en phase active **16**
- Nos aînés en Bourgogne **16**
- L'OPAC du Rhône s'implante sur la commune **17**
- Sécheresse : reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle **17**
- Pacs : en mairie depuis le 1^{er} novembre 2017 **18**
- Formalités funéraires : comment ça marche ? **19**



ARNAS DYNAMIQUE

- Un comité des fêtes vient de voir le jour **20**
- L'Art émoi, atelier de création plastique **20**
- Forum des associations **21**
- Si le « 4 pattes club » m'était conté **22**
- Spécial Téléthon 2017 **24**



ARNAS CULTURE

- Arnas 2.0 : un festival d'art et de numérique **26**
- Le Salon du livre en Beaujolais, puissance 4 **27**
- Infos, club de lecture **27**
- Leïla Huissoud, une nouvelle voix qui enchante **27**



ARNAS SPORTIVE

- Les patineurs d'Arnas ont une nouvelle présidente **28**
- Une équipe porte les couleurs d'Arnas au Marathon du Beaujolais **28**
- Les marcheurs d'Arnas Plein Air gardent le cap **29**
- Le 9^e CSI du Toléron consacre un cavalier bourguignon **29**



ARNAS DANS L'AGGLO

30



ÉDITO

2018 ARNAS

Une nouvelle année
à partager ensemble

La municipalité vous convie à la cérémonie des vœux,
le samedi 6 janvier 2018, à 11h,
à la salle Gauguin.

Michel Romanet-Chancrin
Maire d'Arnas



Dans notre territoire « très Beaujolais », l'automne et l'hiver sont autant d'occasion de fêtes, d'animations, de festivals... et Arnas en a eu sa part !

Le Salon du Livre en Beaujolais a été un beau succès et Arnas 2.0 a gagné en public et en renommée. L'inauguration du pressoir a été l'occasion de concilier générosité, préservation du patrimoine, histoires de vigneron et convivialité en lien avec nos amis de Clochemerle... Un beau symbole de notre identité arnassienne et beaujolaise !

La solidarité a aussi trouvé son expression avec notre mutuelle communale étendue aux habitants de dix communes. Arnas démontre ainsi son engagement dans une croissance responsable de notre territoire. L'évolution sociale se conjugue avec le développement économique : la requalification de la ZI Nord est bientôt achevée, un pôle numérique va voir le jour et le projet de l'Ile Porte va entrer en 2018 dans sa phase opérationnelle.

Cette riche édition d'Arnas le Mag' vous donnera une perception plus complète du dynamisme de notre village !

Je vous souhaite, très chaleureusement, à vous, et à tous ceux qui vous sont chers, de très belles fêtes de fin d'année !

Faites-nous part de vos
remarques via notre site internet
www.mairie-arnas.fr,
rubrique « Contactez-nous »
ou en envoyant un mail à
communication@mairie-arnas.fr

Bloc Note

DÉCEMBRE

- Dimanche 3 :**
 - Vente d'huîtres des classes en 2
 - Vente de sapins de Noël du Sou des Écoles
 - Bourse aux jouets des classes en 5
- Vendredi 8 et Samedi 9 :** Téléthon
- Dimanche 10 :** Sortie Arnas Plein Air à Brancion (71)
- Jeudi 14 :** Repas de Noël du club de l'Amitié
- Samedi 16 :** Arbre de Noël du Sou des Écoles
- Dimanche 31 :** Réveillon des classes en 9

JANVIER 2018

- Samedi 6 :** Vœux de la municipalité
- Jeudi 11 :** Tirage des rois du club de l'Amitié
- Dimanche 21 :** Sortie Arnas Plein Air et assemblée générale

FÉVRIER

- Jeudi 1^{er} :** Fête des conscrits du club de l'Amitié
- Du 9 au 11 :** Week-end des conscrits classe en 8
- Dimanche 18 :** Sortie Arnas Plein Air

MARS

- Samedi 3 :**
 - Concours de coinche des classes en 4
- Dimanche 4 :** Vente d'andouillettes des classes en 7
- Dimanche 18 :**
 - Sortie Arnas Plein Air
 - Choucroute des classes en 9

Arnas acteur essentiel de la démarche "très Beaujolais"



La commune d'Arnas a fait partie des premières communes à avoir adhéré à la marque territoriale « très Beaujolais », en octobre 2016, par un vote du conseil municipal. En juin dernier des panneaux ont été posés aux entrées de la commune pour souligner de manière visible ce marqueur fort de l'unité du territoire.

Lancée en avril 2015, la marque « très Beaujolais », véritable outil de communication collectif autour d'une identité territoriale, regroupe désormais plus de 160 structures, collectivités locales, associations sportives et culturelles, entreprises, acteurs du tourisme, ...

L'ambition de la marque partagée « très Beaujolais » est de devenir le symbole du Beaujolais qui évolue. Elle se veut le vecteur d'un modèle de développement durable, centré sur le respect du territoire, avec son environnement naturel et le respect des hommes, les habitants autant que les visiteurs.

Au lancement de la marque, Michel Romanet-Chancrin a été un des premiers à adhérer au projet.

« Arnas représente un bel instantané de la multiplicité du Beaujolais en même temps qu'une de ses portes d'entrée depuis l'autoroute. Arnas correspond complètement avec l'identité « très Beaujolais », grâce à ce qui a été mis en place depuis de nombreuses années sur la commune, avec un secteur d'activité et d'emploi, du résidentiel de qualité et une zone agricole et naturelle conservée. » précise-t-il.

Aux côtés des organismes qui font la richesse du territoire, Arnas se positionne en acteur essentiel de la démarche visant à mettre en avant le dynamisme de la région et à promouvoir son attractivité.

En savoir plus sur www.tresbeaujolais.com

Claire Charbonnel saluée pour son action



Pour des raisons personnelles, Claire Charbonnel, 2^{ème} adjointe, déléguée à l'environnement, au développement durable et au cadre de vie, mais également déléguée communautaire a souhaité démissionner de son poste d'adjoint.

Lors de la réunion du conseil municipal du 19 octobre dernier, Michel Romanet-Chancrin a tenu à rendre hommage à Claire Charbonnel et à la remercier pour le travail accompli dans le cadre de sa délégation. Il a salué son intelligence politique et sa rigueur qui lui ont permis de prendre en charge une délégation dont les contours étaient à créer et qui contenaient des missions totalement nouvelles. Ses compétences en matière d'organisation et d'animation ont permis d'installer et de faire vivre la démarche Agenda 21.

Les qualités que Claire a développées au cours de ces trois années lui ont permis de rallier de nombreux acteurs de la commune à la cause du développement durable et même de convaincre neuf autres communes du territoire de rejoindre Arnas sur le dossier de mutuelle communale.

Elle reste conseillère municipale et tout sera mis en œuvre pour que la démarche Agenda perdure. Le nombre d'adjoints passe de six à cinq, avec une répartition des délégations de Mme Charbonnel entre les cinq adjoints

restants, Janine Meaudre devenant déléguée auprès de la communauté d'Agglomération.



Dernière minute :

Nous apprenons qu'Ali Benabdallah, conseiller municipal, très impliqué dans la démarche Agenda 21 et cheville ouvrière de la mise en place de la mutuelle communale, a décidé de démissionner du conseil municipal pour raison de santé. Qu'il soit remercié pour son action.

Nouveau plan communal de sauvegarde

La commune d'Arnas est soumise à l'obligation de réaliser un plan communal de sauvegarde. Ce document vient d'être mis à jour en partenariat avec un prestataire externe.

Le plan communal de sauvegarde (P.C.S) est un outil au service du Maire dans son rôle d'acteur de la gestion d'un évènement de sécurité civile. La mairie doit en effet assurer les missions de sauvegarde (des personnes, des biens ou de l'environnement) en cas d'atteinte. Le P.C.S organise la réponse de proximité en prenant en compte l'accompagnement et le soutien aux populations.

Le P.C.S comprend le diagnostic des risques présents sur la commune, ainsi que le « document d'information communal sur

les risques majeurs ». Ce document vous est remis avec cet Arnas Le Mag. Nous vous invitons à le conserver car il recense les risques majeurs et la conduite à tenir en cas de crise liée à ces risques.

Le P.C.S prévoit également l'organisation du poste communal de commandement à mettre en place en cas de déclenchement.

Le P.C.S pourra être déclenché à l'initiative du Maire en cas de crise importante ou à la demande du Préfet. En cas de crise majeure, c'est le Préfet qui sera à la tête de la direction des opérations de secours.



Bloc Note

MARS

-  **Dimanche 18 (suite) :**
 - Loto des classes en 1
-  **Jeudi 22 :**
 - Concours de coinche du club de l'Amitié
-  **Sam. 24 et dim. 25 :**
 - Salon des vins du Kiwanis
-  **Samedi 31 :**
 - Soirée théâtre Sou des écoles
 - Challenge Bineau Boule de la Grange Perret

AVRIL

-  **Samedi 2 :**
 - Vente à emporter des classes en 0
-  **Dimanche 17 :**
 - Concours d'agility du « 4 pattes club »
 - Sortie Arnas Plein Air
 - Marché aux fleurs du Sou des Ecoles

MAI

-  **Jeudi 17 :**
 - Sortie friture / grenouilles du club de l'Amitié
-  **Du 19 au 21 :**
 - Sortie de Pentecôte Arnas Plein Air
-  **Samedi 26 :**
 - Soirée dansante association AVOC
-  **Dimanche 27 :**
 - Vente de produits réunionnais des classes en 1



●●● À noter !

Une voie piétonne de Champburcy au bourg



Le cheminement piétonnier allant du lotissement de Champburcy au bourg est en bonne voie.

Une passerelle enjambant le Marverand est prévue au droit de la rue du Marverand. Le cheminement des piétons sera ainsi agréable et sécurisé.

Le Pré du Moulin se réaménage



Lors de la balade urbaine d'octobre 2016, les habitants du quartier du Pré du Moulin avaient fait part de leurs remarques concernant l'aménagement du quartier.

Des travaux ont été effectués permettant d'apporter des réponses à ces demandes des riverains : place de parking, cheminement piéton.

Une prochaine balade urbaine permettra aux élus d'aller à la rencontre des habitants du quartier de la Croix Fleurie.

Le son des cloches



Si les cloches ont une origine très ancienne, ce n'est qu'au VII^{ème} siècle que Saint Ennemond, évêque de Lyon, eut l'idée de les utiliser pour appeler les paroissiens aux offices religieux.

Depuis, les cloches ont d'autres rôles et si l'on y prête un peu d'attention, elles résonnent souvent :

- Accompagnement d'événements heureux, mariages et baptêmes, ou malheureux lors des funérailles ; la sonnerie, lente et lugubre, se nomme alors le glas
- Chaque jour, à 12h07 et 19h07, on entend sonner l'Angélus, cette prière qui, autrefois, réglait le rythme des paysans au travail. Prêtez l'oreille, vous l'entendrez !

À leur installation, les cloches des églises étaient bénies et recevaient un prénom gravé dans le bronze. Voici ce qu'on peut savoir en montant au clocher d'Arnas :

Pour la plus petite des cloches :

« Je m'appelle Marie-Céline, mon Parrain : Anatole de Miramon ; ma Marraine : Céline de Glavenas »

Pour la grosse cloche on lit :

« Je m'appelle Caroline-Antonine, mon Parrain : Antonin Mathevon ; ma Marraine : Caroline Pontbichet »

L'année du baptême des cloches, le curé était Marie-Nicolas Brun et le maire Antoine Damiron. Les fabriciens, c'est-à-dire les personnes qui géraient les biens de la

paroisse, étaient : Just Charnay, Michel Gandoyer, Pierre Guillot, Hippolyte De Glavenas, Étienne Sanlaville.

Les cloches ont été fondues à Lyon en 1879.

Parmi les parrains et marraines deux appartiennent à de vieilles familles arnassiennes.

Les Jacquet de Pontbichet possédaient un domaine aux Rues dont les bâtiments existent encore. Ils ont abrité tour à tour une fabrique de chapeaux, une clinique dans les années 1960 et aujourd'hui c'est une demeure familiale. Le patronyme Pontbichet est celui d'un domaine de Villefranche qui leur appartenait.

Quant à la famille de Glavenas, elle avait acquis le domaine de Longsard en 1835, propriété qu'elle a revendue à la famille de Fleurieu en 1891.

Hasard des temps, les familles de Pollallion de Glavenas et Pontbichet reposent côte à côte dans la partie ancienne du cimetière de la commune.



Un pressoir à écureuil trône sur la place de l'ancienne mairie

La commune d'Arnas possède maintenant, au cœur du village, sur la place de l'ancienne mairie, un très beau pressoir « écureuil ». Celui-ci a été donné à la commune par la famille Saint Olive.

Ce type de pressoir date de la fin du XVIII^{ème} siècle. Il était équipé d'une roue verticale qu'un ou deux hommes faisaient tourner en faisant l'écureuil, d'où son nom. Il faut imaginer le hamster qui fait tourner la roue dans sa cage pour se faire une idée de la manière dont fonctionnait cet appareil.

La première roue est simple et munie de longues poignées sur lesquelles s'agrippe le(s) pressureur(s) pour la faire tourner. L'homme utilise tout son poids et non la seule force de ses bras.

Cette roue entraînait la seconde roue horizontale qui faisait descendre les gros madriers de bois qui pressaient le raisin.

La roue horizontale descend quand la grosse corde de chanvre qui l'entoure, s'enroule autour de l'axe de la roue verticale mue par l'homme. Le vin coule alors par le bec du pressoir sous la pression de la charge et de la roue. On pouvait presser jusqu'à 1,5 tonne de raisin à la fois.

Ce magnifique pressoir, pur produit de notre patrimoine local, a été inauguré le 2 décembre en présence de la confrérie du Gosier Sec de Clochemerle qui a la particularité d'être tournée exclusivement vers la promotion du Beaujolais.



Le CMJ se renouvelle



Créé en 2016, le Conseil Municipal des Jeunes comptait treize membres qui se sont investis dans de nombreuses actions et ont participé activement aux manifestations organisées par la commune.

Pour sa deuxième année d'existence, l'objectif était que le nombre de jeunes conseillers atteigne le nombre de conseillers adultes. Avec trois départs et douze arrivées, le CMJ est maintenant fort de 22 membres, comme le conseil municipal.

Depuis leur nomination, les jeunes élus se sont déjà beaucoup investis dans plusieurs actions. Ils sont allés à la rencontre des tout-petits du RAM et leur ont proposé une visite guidée du jardin qu'ils avaient initié au printemps dernier. Les courges récoltées dans ce jardin seront transformées en soupe qui sera vendue

lors des manifestations du Téléthon. A cette occasion, ils proposeront à la vente une quarantaine de pots de miel provenant des ruches du Lavoir qui appartiennent à la commune.

Les jeunes du CMJ ont également participé à la réussite du Festival, art et numérique, Arnas 2.0, en réalisant une fresque numérique intitulée « Arnapolis » qui propose leur vision de la commune dans le futur.

Dans les prochaines semaines ils vont se consacrer à un projet qui leur tient à cœur, la mise en place dans certains lieux de la commune de « boîtes à lire ».

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Kalvyn AUCOURT
Imran BOURAS
Clara BRIGUET
Matthieu CHADEFaux
Justine CHALENCON
Mattéo DANGUIN
Wail DARKAOU
Manon FRATI
Victorine GONNET
Lisa GONZALEZ
Vivien GOTTE
Lise GOUJET
Talyna LIGIER
Inès MEZIANE
Arthus PERRIN
Anna RIO
Maxime ROCQUIN
Baptiste ROLLET
Emeline TERSOU
Alix VOYER
Chloé WITZ
Ilan ZANARELLI



●●● À noter !

La médiathèque déménage pendant les travaux



Le permis de construire de la médiathèque a été délivré et la procédure d'attribution du marché est maintenant close.

Les travaux commenceront début 2018 et s'étaleront sur un an environ. La bibliothèque actuelle a été transférée place de l'Église dans un appartement appartenant à la commune. Depuis le 20 novembre ce site transitoire est fonctionnel aux horaires habituels de la bibliothèque.



Des locaux de rangement pour les salles communales



Le bâtiment comprenant un local de stockage pour les salles Renoir/Gauguin ainsi qu'un local à usage des boulistes avance. Le permis de construire a été délivré et la procédure d'appel à la concurrence est en cours. **Début des travaux janvier/ février 2018.**

Actualité du déploiement de la fibre sur la commune



L'accès au Très Haut Débit est un facteur essentiel d'attractivité pour un territoire. Il est primordial pour la compétitivité des entreprises et la qualité de vie au quotidien des habitants. Le déploiement de ces infrastructures est donc crucial.

C'est dans cet esprit que le Département a voté, en 2016, son Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), référentiel commun des actions publiques et privées pour l'équipement des 223 communes du département en très haut débit, à moyen et long terme.

Dans le Rhône, Orange a manifesté son intérêt pour déployer un réseau en fibre optique FTTH sur ses fonds propres dans 14 communes en 2016 (Arnas, Belleville, Brignais, Chaponost, Genas, Messimy, Millery, Montagny, St Georges de Reneins, Ste Colombe, Sérézin du Rhône, Thizy les Bourgs, Villefranche sur Saône, Vourles) et 8 communes en 2017 (La Chapelle sur Coise, Coise, Grézieu le Marché, Mornant, Pomeys, Saint- Bonnet de Mure, Saint-Jean la Bussière, St Symphorien-sur-Coise).

Si la majeure partie de la commune d'Arnas a pu être raccordée au très haut débit en priorité dès 2016, quelques secteurs comme la Grange Perret ou le hameau des Serves ont vu ce déploiement différé.

En cause, la négociation entre Orange et ERDF pour l'utilisation des poteaux électriques sur les trajets où le réseau n'est pas enterré. La mairie a multiplié les actions

vis-à-vis d'Orange afin que cet opérateur respecte les engagements qu'il avait lui-même pris vis-à-vis de notre commune. Notre action a fini par porter ses fruits puisque les raccordements aériens ont été réalisés à la rentrée de septembre. Après un délai légal de 3 mois, à la date de fin des travaux, afin de permettre aux éventuels concurrents d'installer leurs structures, les usagers pourront solliciter un opérateur pour obtenir un abonnement fibre.

On peut donc raisonnablement penser que début 2018, la plupart des Arnassiens qui le souhaitent seront raccordés au haut débit.



Le SYTRAIVAL, une solution pour le traitement des déchets



Le SYTRAIVAL, Syndicat mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais-Dombes, valorise les déchets ménagers produits par environ 220 communes, dont Arnas, et 330 000 habitants répartis sur les départements du Rhône, de l'Ain et de la Saône-et-Loire.

Au travers de l'ensemble de ses compétences, le SYTRAIVAL propose à ses collectivités adhérentes un éventail complet de solutions de traitement et de valorisation des ordures ménagères. L'objectif de tous étant que chaque objet jeté sur notre territoire se retrouve dans la bonne filière : valorisation énergétique, compostage, tri et recyclage ...

Ainsi chaque année, grâce à vos efforts, les quantités de déchets valorisés et recyclés augmentent. Alors, tous ensemble, pour préserver notre environnement, continuons !



LES CHIFFRES DES DÉCHETS

	Ordures ménagères	Verre	Emballages légers (bouteilles en plastique, emballages en métal, cartonnets)	Papier
1 TONNE COÛTE OU RAPPORTE	1 tonne coûte 171 euros	1 tonne coûte 12 euros	1 tonne rapporte environ 300 euros	1 tonne rapporte 52 euros

Les erreurs de tri coûtent chers



En effet les déchets recyclables partent vers le centre de tri et les erreurs de tri reviennent ensuite à l'Unité de Valorisation Énergétique de Villefranche pour être incinérées.

Le coût est donc plus élevé. Dans le doute, mettez le déchet dans la poubelle ménagère ou aller sur le site de votre collectivité ou du SYTRAIVAL :

www.sytraival.fr

POUR LE VERRE

Astuce : On ne met que le verre alimentaire c'est à dire le verre ayant contenu des aliments ou de la boisson au moment de l'achat. Les autres verres vont à la poubelle ménagère ou à la déchèterie.

POUR LE PLASTIQUE

Astuce : on ne met que le plastique qui a la forme d'une bouteille ou d'un flacon. Les autres plastiques vont à la poubelle ménagère. Pour le carton, le carton brun (gros carton) va à la déchèterie. Tous les papiers vont au conteneur sauf le papier spécial comme le papier calque, le papier de cuisson, le papier d'emballage de charcuterie, le papier crépon, les mouchoirs en papier...

●●● À noter !

**J'inscris
"STOP PUB"
sur ma boîte
aux lettres**



POURQUOI ?

Les prospectus que je reçois ne m'intéressent pas vraiment... voire pas du tout. Ma boîte aux lettres en est pleine et je perds du temps à les trier pour retrouver mon courrier. C'est décidé, je les refuse en inscrivant « STOP PUB » sur ma boîte aux lettres.

Et en plus, grâce au stop pub, je peux réduire mes déchets de 13 kg par an !

COMMENT ?

> J'écris « STOP PUB » sur une petite étiquette que je colle sur ma boîte aux lettres, je peux également demander à la mairie qui dispose d'étiquettes prêtes à l'emploi.

> Je propose à mes voisins qui n'ont plus envie de recevoir de prospectus d'en faire autant.

EN BREF

Grâce au STOP PUB, je reçois moins de prospectus et je réduis mes déchets.

Économie d'énergie : diagnostic thermographique



Le diagnostic thermographique permet à l'aide d'une caméra infrarouge de révéler les pertes de chaleur d'une habitation et apporter la preuve par l'image !

La commune d'Arnas s'est dotée d'une caméra infrarouge pour réaliser un diagnostic thermographique.

Vous voulez faire des économies d'énergie, comprendre votre consommation, évaluer les points faibles de votre habitat, (chaleur, eau, électricité) alors prenez rendez-vous, via le formulaire disponible sur le site de la commune ou en mairie, avec une personne habilitée qui viendra **gratuitement** faire le diagnostic thermographique de votre habitation.



**RENSEIGNEMENTS
EN MAIRIE
04 74 65 07 84**

Comment ça marche ?

Le diagnostic thermographique consiste à utiliser une caméra thermique infrarouge qui va déceler précisément les déperditions de chaleur d'une habitation. Il peut être réalisé à l'échelle d'une ville ou d'un quartier, par des images prises depuis les airs, ou pour un bâtiment spécifique. La caméra permet d'identifier précisément les parties froides ou chaudes des parois en fonction des couleurs visibles sur les images, aussi bien depuis l'extérieur qu'à l'intérieur de la maison. Cette technique très efficace peut être utilisée en rénovation afin de déceler les

points faibles de l'isolation ou pour s'assurer de la bonne réalisation et la qualité d'une construction neuve.

La meilleure période pour réaliser ce diagnostic se situe entre les mois d'octobre et d'avril. En effet, il est important que la différence de température entre l'intérieur de la maison et l'extérieur soit d'au moins 10°, afin que les déperditions de chaleur soient bien visibles. En outre, la caméra thermique est capable de révéler la présence d'humidité dans un mur, un plafond, etc...

ZAC de l'Île Porte : les prochaines échéances

© Illustration Groupe d'architectes SUD



En Bref :	
Budget prévisionnel de l'opération	31,5 M €
Planning de réalisation	
Choix de l'aménageur	2018
Premiers travaux d'aménagement et début de la commercialisation	2019

En parallèle, une opération de logements s'insérera entre la voie ferrée et le bourg d'Arnas.

Le projet d'aménagement du secteur Ile Porte s'inscrit dans la volonté de développer l'emploi et de nouveaux espaces d'activité dans l'Agglomération. Les bâtiments d'activités seront accueillis sur 30 hectares, allant de la ferme de l'Ave Maria au sud, de la voie ferrée à l'ouest, à la déchèterie au nord.

L'activité économique se répartira sur 4 îlots :

- 15 200m², le cœur de l'Ave Maria sortira en premier avec les services pour l'ensemble de la ZAC : restaurants, hôtels, commerces de proximité ...
- Un pôle écoconstruction sur 25 000m². L'Agglo a mené en amont de ce dossier de réalisation de ZAC une réflexion partenariale avec les chambres consulaires, la fédération du bâtiment et des travaux publics et des entreprises phare de ce secteur sur notre territoire (Plattard, Minot...) pour la définition d'un programme qui réponde à leurs besoins. L'objectif est de permettre à ces entreprises de travailler ensemble et d'être en capacité demain de proposer des solutions originales dans le domaine de l'écoconstruction et de l'écorénovation.
- Le quartier des entrepreneurs sur 54 000 m². La CAVBS souhaite offrir sur ce secteur des surfaces évolutives destinés à permettre le développement de nos entreprises locales et d'accueillir des entreprises industrielles exogènes.
- Un espace de 19 000m² destiné à l'accueil d'un grand compte. Ce foncier en façade autoroutière peut représenter une réelle opportunité d'implantation pour une entreprise à rayonnement national.

15 200 m²

Pour des restaurants, hôtels, commerces de proximité.

25 000 m²

Pour le pôle écoconstruction.

54 000 m²

Pour le quartier des entrepreneurs

19 000 m²

Pour accueillir un grand compte

Un panneau lumineux d'informations à la Grange Perret

Informar la population en temps réel fait partie des missions de la mairie. C'est donc dans cet objectif que la municipalité avait installé deux panneaux lumineux d'informations, au centre bourg et à la Chartonnière.

Le secteur de la Grange Perret est désormais pourvu du même équipement et les habitants du quartier pourront bénéficier des informations locales.

Ces dispositifs complètent les informations diffusées via le magazine municipal et le site Internet : www.arnas.fr.



Tablettes à l'école : où en est-on ?



Après avoir équipé les classes en vidéoprojecteur interactifs (VPI) pour l'école élémentaire, la commune a équipé les classes de maternelle et d'élémentaire en tablettes numériques pour permettre aux élèves d'utiliser et de s'approprier les outils numériques.

Ces dernières permettent aux élèves d'utiliser des applications pour créer des histoires, d'enregistrer leurs productions, de consulter des ressources, faire des recherches et préparer des exposés. Les tablettes permettent aussi des nouvelles interactions dans la classe, entre les élèves et entre les élèves et l'enseignant.

Les élèves peuvent ainsi envoyer leurs productions sur les tableaux interactifs ce qui leur permet de présenter leur travail. L'enseignant peut ainsi valoriser les idées des élèves et enrichir leurs productions. Le numérique permet ainsi de partager plus facilement ce qui se trouvait avant dans le cahier de l'élève. Si le numérique ne fait pas disparaître l'effort que représente tout apprentissage, c'est un outil qui ouvre des possibles. Ainsi cet investissement permet aux élèves de construire progressivement les compétences numériques dont ils auront besoin demain.

Quels effets des tablettes sur les apprentissages ?

La tablette qui, après avoir conquis de nombreux foyers, fait une entrée remarquée dans les salles de classe, a-t-elle un impact sur les apprentissages des élèves ?

À côté des aspects pratiques : sa légèreté, sa maniabilité et de l'accès facilité aux ressources multiples que la tablette offre, les effets sur la motivation des élèves arrivent en bonne place, ainsi que les compétences liées à la collaboration entre les élèves : interactions entre pairs, apprentissages plus actifs, capacité à réutiliser des connaissances ou des compétences dans des contextes différents, etc.

Quelle que soit la matière concernée, la tablette permet de créer, de modifier, de travailler ensemble autour d'un même document avec les élèves ou de faire travailler les élèves en pair à pair. La tablette favorise le partage, l'interaction, de nouvelles modalités de travail plus collaboratives. L'élève n'est plus passif face à l'information ; il devient acteur, producteur, créateur de contenus

(recherche d'informations, création de supports, etc.).

Support individuel, la tablette facilite enfin la mise en œuvre de la différenciation pédagogique. Or, si la tablette - et plus largement le numérique - ne sont pas des outils nécessaires à la mise en place de l'individualisation des enseignements, ils la facilitent grandement.

La vraie question n'est pas celle de l'outil, mais celle de la pédagogie. Comme pour toutes les autres nouvelles technologies, l'introduction des tablettes à l'école réaffirme la place centrale de l'enseignant dans la classe. Sans changement dans les pratiques pédagogiques, la technologie n'a pas d'impact sur les apprentissages. La tablette en soi ne favorise pas la réussite des élèves ; ce sont les usages pédagogiques qui en sont faits qui font la différence.

L'actu du RAM



Le Relais Assistantes Maternelles (RAM), la Pirouette, animé par Emmanuelle Frontière est un service à destination des familles et des assistantes maternelles de la commune. Les animations sont très nombreuses et de plus en plus suivies par les assistantes maternelles de la commune.

Septembre

Deux interventions sur « l'asthme du nourrisson », par 4 infirmières de l'hôpital Nord-Ouest de Villefranche pour identifier les signes de crise, les facteurs déclenchants et environnementaux.

Octobre

Semaine du Goût sur le thème de la courge en partenariat avec le CMJ. Après un moment festif, au relais les jeunes du CMJ ont fait visiter le jardin municipal aux assistantes maternelles et aux enfants. Ils ont ainsi pu présenter leur plantation de courges.

Animation numérique par le CCAB sur le thème de la « lecture augmentée ». Animation proposée par Carole Genetier aux enfants et AM.

Novembre :

L'Arbre à sons. Ateliers d'éveil musical (chansons, danses, découverte des instruments)

Formation SST (Sauveteur Secouriste Travail) pour un 2^e groupe d'AM cette année, proposé par le relais. 6 AM vont se former pendant 16h avec l'organisme de formation INFANS.

Décembre :

Le 5 : conférence sur le thème « des limites et interdits » à donner à l'enfant.

Le 11 : accueil des personnes âgées de l'EHPAD pour partager un repas de Noël avec les enfants et AM au relais.

Le 18 : fête de fin d'année au Relais, avec un spectacle animé par les AM elles-mêmes, suivi d'un diaporama photos retraçant les différents moments des enfants passés au relais.

Les rythmes scolaires inchangés

Le décret permettant aux communes de revenir à la semaine de 4 jours a été publié le 27 juin 2017. « Le délai était bien trop court pour prendre une décision en vue de cette rentrée. » précise Françoise Chollat, adjointe aux affaires scolaires.

La municipalité a fait le choix de continuer sur l'organisation existante avec neuf ½ journées de classes et des journées scolaires qui se terminent à 15h30, lundi, mardi, jeudi et vendredi et classe le mercredi matin. Les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30, les enfants peuvent bénéficier des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), puis d'un accueil périscolaire jusqu'à 18h. Le vendredi, cet accueil est mis en place de 15h30 à 18h.

La gestion de toutes ces activités a été confiée à l'association Léo Lagrange qui propose des activités qui favorisent l'équilibre et l'épanouissement des enfants. Cette démarche globale cohérente est parfaitement illustrée dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEDT) qui vient d'être validé conjointement par les services de la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, la DDD (Direction Départementale Déléguée) et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), pour les trois prochaines années.

Cette organisation conserve toute la confiance de la municipalité qui a opté pour elle, depuis la rentrée 2014.

Une réflexion collective sera menée au début de l'année 2018, afin de déterminer le bon choix, dans l'intérêt de tous.

Un nouveau directeur pour l'Accueil Périscolaire

Depuis le 1^{er} octobre 2017, **Bertrand Spadiliero est le nouveau responsable de l'accueil périscolaire**, il a remplacé Élise Leroy qui assurait la direction depuis mars 2017. Il dirige l'équipe d'animation et assure le bon fonctionnement des différents temps d'accueil. Il est également un interlocuteur privilégié pour les familles.



La mutuelle communale entre en phase active

 Renseignements sur la mutuelle communale

Solimut Mutuelle de France

☎ 06.42.83.00.79

✉ BourgenBresse@solimut.fr

Mairie d'Arnas

☎ 04.74.65.07.84

✉ contact@mairie-arnas.fr

www.arnas.fr



La démarche de mise en place d'une mutuelle santé communale, initiée en 2016 par le comité de pilotage de l'Agenda 21 de la commune d'Arnas, s'est concrétisée par le choix de Solimut Mutuelle de France comme prestataire.

Nos aînés en Bourgogne



Mardi 12 septembre, 178 seniors de la commune sont partis en Bourgogne.

Le matin, visite commentée du centre historique de Dijon avec le Palais des Ducs de Bourgogne et l'après-midi dégustation au Clos de Vougeot. Ce monument historique est un ancien domaine viticole dépendant de l'abbaye de Cîteaux et, actuellement, chef-d'ordre de la confrérie des Chevaliers du Tastevin.



Très attendue des habitants, la mutuelle intercommunale qui se nomme « Entre Saône et Beaujolais » est donc entrée dans sa phase de réalisation, avec les premières permanences dans les dix communes regroupées autour d'Arnas (*). Les 15.000 habitants du secteur, ainsi que les personnes y travaillant peuvent ainsi bénéficier d'une mutuelle solidaire à des tarifs négociés pour permettre un accès aux soins à tous.

Près de 200 contrats ont déjà été signés pour un démarrage officiel au 1er janvier 2018.

Le calendrier des permanences des dix communes est consultable sur le site de la commune.



En savoir plus

Depuis 2015, il existe une Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS). Elle vous permet de financer votre mutuelle grâce à une réduction sur le montant de votre cotisation annuelle. En bénéficiant de l'ACS, vous recevez une attestation de tiers payant et ainsi vous ne payez pas chez le médecin la partie prise en charge pour l'Assurance Maladie.

Votre demande d'ACS doit être adressée à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

- Si vous remplissez les conditions d'accès à l'ACS, votre CPAM vous adresse une attestation-chèque dans un délai de 2 mois.
- Vous avez 6 mois pour adresser votre attestation-chèque à la mutuelle
- Vous devez obligatoirement opter pour une garantie sélectionnée par le Ministère de la Santé comme notre gamme ACCÈS SANTÉ.

- Votre mutuelle déduit immédiatement le montant de l'aide de votre cotisation.
- L'ACS est valable 1 an renouvelable.

MONTANT DES AIDES ATTRIBUÉES :

- Moins 16 ans : 100 €
- De 16 ans à 49 ans : 200 €
- De 50 à 59 ans : 350 €
- De 60 ans à plus : 550 €

Si vous êtes déjà bénéficiaires de l'ACS, il suffit de vous rendre à une permanence de la mutuelle dans l'une des communes de votre choix, munie de votre attestation-chèque pour adhérer directement à l'un des 3 niveaux de la garantie ACCÈS SANTÉ.

Si vous n'avez pas encore entamé les démarches, votre conseillère vous expliquera les formalités à effectuer auprès de votre CPAM.

(*) Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Jassans-Riottier, Lacenas, Montmelas, Rivolet, Saint-Cyr-le-Chatoux et Saint-Etienne-des-Ouilières

L'OPAC du Rhône s'implante sur la commune



En mai dernier, l'OPAC du Rhône a remis en location 12 logements réhabilités de la résidence des Loggias et fin novembre ce sont 14 logements neufs qui ont été livrés. Située au bourg d'Arnas, à 300 mètres de la mairie et des écoles, la parcelle s'étend sur une surface de 4 133 m².

Les loggias 1

La résidence réhabilitée propose 6 T4, 4 T3 et 2 T2 avec balcons, pour des surfaces habitables de, respectivement, 87 m², 70 m² et 59 m². Datant des années 50, le bâtiment a fait l'objet d'importants travaux, portant sur l'isolation extérieure des façades, des caves, des combles, le remplacement des fenêtres par du double vitrage, la fermeture des balcons situés au nord, la mise en conformité électrique, la création de VMC, l'installation de meubles sous évier... Des travaux d'embellissement ont été réalisés dans les logements. Le montant global des travaux de réhabilitation s'est élevé à 520 000 euros TTC.

Les loggias 2

La résidence neuve propose des logements intermédiaires (12 T3 et 2 T2) en duplex avec jardin et parquet stratifié dans les chambres à l'étage, répartis en deux petits bâtiments.

L'OPAC du Rhône dans l'agglomération Villefranche Beaujolais

Les deux résidences seront gérées par l'agence OPAC du Rhône de Villefranche-sur-Saône. L'OPAC du Rhône sera ainsi présent sur 7 des 20 communes qui composent la communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône, avec 52 résidences soit 3 435 logements.

OPAC du Rhône Agence de Villefranche-sur-Saône

Directeur d'agence :

Stéphane BRETON
25, rue des Marais
69400 Villefranche-sur-Saône

☎ 04 72 69 01 69

<https://www.opacdurhone.fr>

Horaires d'ouverture :

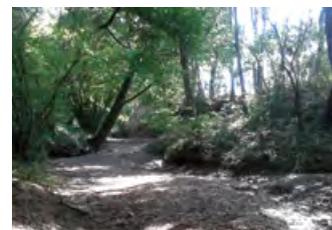
du lundi au vendredi
• de 09h00 à 11h45
• sur rendez-vous l'après-midi

Accueil téléphonique :

du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h00

Zoom sur ...

Sécheresse 2017 Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle



Durant l'été 2017, la région a connu un épisode de sécheresse concernant plusieurs bassins du département et conduisant le préfet à prendre un arrêté en date du 7 juillet 2017 portant sur la limitation des usages de l'eau.

Ces mesures n'ont pas permis d'éviter les divers mouvements de terrains consécutifs, notamment sur notre commune. Les fortes chaleurs et l'absence de pluie ont considérablement asséché les ressources hydrauliques du territoire. En effet, le temps étant particulièrement sec, les terres argileuses se sont contractées, entraînant alors d'importants mouvements de terrain. Certaines habitations ont, de ce fait, été endommagées (fissures, descellement, crevasses, etc).

Un comité s'est créé sur la commune, à l'initiative d'usagers ayant subi des dommages sur leurs habitations, pour alerter les pouvoirs publics et obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté interministériel peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des

● ● ● Suite page 18

Zoom sur ...

Sécheresse 2017 (suite)

catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet de contrats d'assurance.

Les personnes concernées par ces dommages peuvent contacter le collectif à l'adresse mail suivante : coll.secheresse.arnas.2017@orange.fr et déposer en mairie un dossier comprenant une lettre avec leurs coordonnées et quelques photos.

Passeport Carte d'identité

La commune d'Arnas n'est pas habilitée à délivrer les passeports et depuis le 21 mars 2017, elle ne délivre plus les cartes d'identité.

Pour ces deux démarches, il convient de se rendre dans l'une des communes citées ci-dessous.

Villefranche-sur-Saône, Gleizé, Anse, Belleville ou toute autre commune habilitée.

Désormais les formulaires en ligne disponibles sur le site de la Préfecture du Rhône permettent de préremplir vos demandes de passeport biométrique ou de carte d'identité avant de se rendre dans l'une des mairies habilitées, accompagné des pièces justificatives demandées.

Pour les mineurs, la demande est à remplir par le parent détenteur de l'autorité parentale, la présence du mineur est obligatoire.



Le Pacte Civil de Solidarité (PACS), en mairie



C'est quoi ?

Fixé par la loi de 1999, Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il permet en particulier aux partenaires du Pacs de faire une déclaration d'impôt commune et de bénéficier d'avantages sociaux et professionnels réciproques. Ce contrat définit les droits et obligations de chacun et introduit une certaine sécurité juridique dans la relation.

Pour qui ?

Les citoyens célibataires et majeurs peuvent souscrire à ce pacte. Aucune condition de nationalité n'est exigée. Le Pacs exclut les personnes déjà mariées ou déjà signataires d'un Pacs, ainsi que les personnes ayant entre elles des liens familiaux directs.

Pour la signature du contrat, les futurs partenaires doivent se présenter, en mairie, en personne et ensemble.

Comment ?

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les démarches visant à l'enregistrement, la modification ou la dissolution des pactes civils de solidarité (Pacs) a été transféré, à l'officier de l'état civil de la mairie du lieu où les deux partenaires ont fixé leur résidence commune et non plus au tribunal d'instance.

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention. Elle peut également être rédigée par un notaire. La convention doit être rédigée en Français et comporter la signature des 2 partenaires.

Les partenaires peuvent utiliser ou non une convention-type (formulaire cerfa n° 15726*01). Elle peut simplement constater l'engagement et la volonté d'être liés par un Pacs. La convention peut aussi être plus complète et préciser les conditions de participation de chacun à la vie commune (régime de l'indivision...).

Où ?

Le retrait des dossiers se fait soit en mairie, soit sur le site www.arnas.fr.

Une fois les documents complétés et réunis, les partenaires seront reçus, sur rendez-vous, en mairie, par l'officier d'état civil.

Formalités funéraires : comment ça marche ?



Un décès est toujours un moment difficile à vivre. A la peine s'ajoutent les nombreuses démarches à accomplir en vue des obsèques.

Qui ?

C'est aux proches de s'acquitter des formalités. Dans l'ordre, ce sont : le conjoint survivant, les enfants, les parents, voire les amis si le défunt n'a plus de famille.

Quoi ?

La première démarche consiste à faire constater au plus vite le décès par un médecin qui établira un certificat. Cela permet la réalisation de la déclaration de décès obligatoire auprès de la Mairie où est survenue la mort de la personne. La commune dresse alors l'acte de décès.

Comment ?

Il faut ensuite se déterminer sur un prestataire funéraire pour l'organisation des obsèques à prévoir dans les 6 jours ouvrables suivant le décès. Vérifier si le défunt a indiqué ses dernières volontés par un testament ou une convention obsèques : inhumation ou crémation, type de sépulture, etc ...

Dans tous les cas, il faut que soit exprimé un choix entre inhumation et crémation. Puis contacter les organismes sociaux, le notaire, le bailleur, les banques et assurances, les caisses de retraite ou l'employeur et, éventuellement un huissier.

Concession funéraire : formalités

Une concession funéraire est une parcelle de terre située dans un cimetière dont vous achetez l'usage (mais non le terrain). L'acte de concession précise qui en sont les bénéficiaires, ainsi que la durée.

Le renouvellement des concessions

Les personnes qui ont droit de renouveler une concession sont en premier lieu le concessionnaire lui-même ou ses ayants droit si celui-ci est décédé.

Le renouvellement est un droit pour le concessionnaire ou ses ayants droit quand il est fait dans un délai maximum de 2 ans suivant l'échéance du contrat. L'expiration de ces 2 années permet de considérer que le concessionnaire ou ses ayants droit ont renoncé à leur droit, la commune peut alors reprendre

les sépultures sous la condition que la dernière inhumation remonte au moins à 5 ans. La concession retourne alors dans le domaine public communal.

Le tarif applicable lors du renouvellement de la concession est celui en vigueur à la date d'échéance et non celui en vigueur au moment du renouvellement. Le renouvellement a un effet rétroactif et le nouveau contrat repart le lendemain du jour d'échéance.

Les obligations du concessionnaire

Le concessionnaire (ou ses ayants droit) est (sont) tenu(s) d'assurer un entretien normal de la concession. Celui-ci consiste à nettoyer régulièrement la sépulture, au moins une fois par an, pour que son aspect ne porte pas atteinte à l'ordre et à la décence. Il convient également de veiller à ce

qu'elle ne soit pas dangereuse. En effet, si la tombe venait à causer un accident à une personne ou à endommager un autre monument du fait de son mauvais entretien, le propriétaire de la concession devrait répondre des dégâts.

Le concessionnaire ou ses héritiers ont pour obligation de faire connaître leurs adresses successives à la Mairie. Cette obligation permet à la Mairie de prévenir le concessionnaire si sa sépulture a été dégradée, ou de le prévenir de l'état d'abandon et du risque de reprise de la sépulture. La commune n'a pas obligation de rechercher l'adresse du propriétaire d'une tombe qui aurait démenagé sans en informer la Mairie, ni de rechercher les héritiers de la tombe qui ne se seraient pas fait connaître.

Un comité des fêtes vient de voir le jour

Une nouvelle association est née, le comité des fêtes d'Arnas. Lors de la réunion du mercredi 22 Novembre, un bureau a été constitué dont voici la composition :

- Président : Robert PECHARD
- Vice-Président : Richard PIERRON
- Secrétaire : Suzanne RAPENEAU
- Secrétaire adjoint : Joël COCHET
- Trésorier : Michel LONGVERT
- Trésorier adjoint : Daniel DEMARE

Plusieurs idées d'animation ont été évoquées parmi lesquelles un concert de la chorale Chantaloisirs et un concert gospel à l'église d'Arnas.

D'autres projets tels qu'une pièce de théâtre, un vide greniers, des expositions, un jumelage sont inscrites au planning de cette nouvelle association arnassienne.



Contact

Robert Péchard

☎ 06 03 22 16 87

✉ robert.pechard@wanadoo.fr



L'Art émoi, atelier de création plastique

L'atelier, l'Art émoi est une nouvelle association arnassienne qui a pour ambition d'initier ses adhérents aux techniques des arts plastiques.

L'accent est mis sur l'importance du dessin, base de toute création plastique. Des thèmes sont proposés régulièrement, mais les élèves peuvent s'engager sur des projets personnels. Des moments d'atelier sont également consacrés à l'art contemporain comme à l'art plus ancien, afin d'analyser les différents regards des artistes sur le monde. La pratique, l'échange et l'analyse sont les clés pour comprendre la diversité infinie du regard des Arts plastiques à travers le monde et les siècles.

L'atelier est animé par Pascale Bas, diplômée des Beaux-Arts.

Les séances de cours sont de 3h, pour un coût de 17€, à payer avant chaque cours. Possibilité d'un abonnement pour 4 séances.

25€ d'inscription annuelle à l'association.



L'Art émoi Art plastique

Pascale Bas

☎ 06 65 02 26 11

✉ pasbaslegay@orange.fr



Forum des associations

Le 2 septembre dernier, les associations de la commune se sont retrouvées à la salle Gauguin pour le désormais traditionnel forum des associations. La météo n'a pas permis qu'il se déroule dans les jardins de la mairie, comme à l'habitude.

Les associations sportives, artistiques, humanitaires, culturelles, ... ont ainsi pu présenter leurs activités à la population et enregistrer de nouvelles adhésions.

Les Arnassiens ne s'y sont pas trompés et sont venus nombreux pour aller à la rencontre de celles et ceux qui concourent, jour après jour, au dynamisme de la commune.



Forum 2018 :
samedi 1^{er} septembre

Si le « 4 Pattes Club » m'était conté...

On parlerait de club reconnu d'utilité publique, on parlerait de structures aux normes, on parlerait d'éducation canine, on parlerait d'adhérents, on parlerait de civisme canin, on parlerait de disciplines sportives, on parlerait d'humanitaire, on parlerait de résultats et de podiums, on parlerait d'amitié et de festif et on conclurait...il était une fois...Le bénévolat, le civisme canin, le sport et le partage.

Un club affilié à la Société Centrale Canine, disposant de 5000 m2 alloué par l'AGGLO, un permis de construire obtenu grâce au soutien de la municipalité, un club house construit par les

pionniers du club, des parcs sécuritaires pour les chiens, un club reconnu par les vétérinaires, comportementalistes et les lycées professionnels. 143 adhérents de 10 à 79 ans.

Contact

Orckia Bentamra

07 70 69 52 09

4pattesarnas@gmail.com





Événements 2017/2018

 Un certificat d'aptitudes à l'éducation et aux activités canines le 19 novembre à Arnas (diplôme national)

 La procession de Noël des chiens à la rencontre des habitants et commerçants le 16 décembre matin papillotes garanties

 Le Petit Noël du Club, repas cadeaux, musique et cotillons réunira les adhérents et leur famille le 16 décembre en soirée

 1 concours d'agility double le 29 avril 2018, avec 185 concurrents, à l'Escale

 1 concours d'attelage, les 19 et 20 mai 2018, avec 30 concurrents, à l'Escale

 1 concours d'obéythemée, le 24 juin 2018, à la salle des fêtes d'Arnas.

L'ÉDUCATION EN MÉTHODE NATURELLE.

Tous les samedis à L'ESCALE

10 moniteurs agréés et certifiés par la Société Centrale Canine et sur des formations qualifiantes, 4 moniteurs supplémentaires passeront leur examen début 2018 pour être certifiés en qualité d'éducateurs confirmés. Des cours dispensés sans contrainte ni soumission du chien en respectant l'éthologie, la législation et la place du chien dans la ville et en famille

LES DISCIPLINES SPORTIVES EN LOISIR OU COMPÉTITION NATIONALE

Tous les samedis

Disciplines dispensées après éducation au 4 PATTES D ARNAS

- UN COURS D'INITIATION A L'AGILITY (jumping canin sur des parcours d'obstacles)
- UN COURS D'INITIATION A L'OBÉRYTHMÉE (obéissance en chorégraphie – dog dancing)
- UN COURS D'INITIATION A L'ATTELAGE (chiens molosses tractant des charrettes sur un parcours d'obstacles)
- UN COURS ATTELAGE COMPÉTITEURS CONFIRMÉS (équipe sous licence sportive après un brevet d'attelage)
- UN COURS OBÉRYTHMÉE COMPÉTITEURS CONFIRMÉS (équipe sous licence sportive après un certificat d'aptitudes)
- UN COURS AGILITY COMPÉTITEURS CONFIRMÉS (équipe sous licence sportive après un brevet d'agility)

L'HUMANITAIRE

Le 4 PATTES a souhaité parrainer la SPA de BRIGNAIS, en offrant 3 cours gratuits à tous les adoptants SPA afin d'aider les familles à offrir une deuxième chance dans les meilleures conditions à ces chiens en rupture.

2 chiens visiteurs tournent dans les EPADH et AGIVR, mais également en visite pédagogique dans les écoles maternelles et primaires pour des programmes « prévention morsure ». Cette équipe se déplace sur demande des établissements et sous convention.

LES ACTUALITÉS

Une nouvelle vice-présidente vient d'être nommée, Laurie VARGAS, responsable attelage va prendre le relais de Robert DARBON nommé aujourd'hui Président d'honneur, en hommage à son dévouement au club depuis plus de 7 ans.

La section ATTELAGE initialement installée au lieu-dit « les Tâches » déménage et vient rejoindre l'ESCALE en début d'année 2018. Les travaux sont en cours. Le club a souhaité rapatrier sa section Attelage pour des raisons d'organisation de concours nationaux suite aux excellentes structures d'accueil du site omnisports, mais également pour mettre en vitrine cette magnifique discipline trop peu connue du public

2 secouristes « canins » adhérentes du club viennent d'obtenir leurs diplômes en secours d'urgence.

1 ostéopathe « canin » a rejoint également le club en vue de préparation physique aux chiens sportifs.

LES RÉSULTATS / LES PODIUMS

En Obéythemée, Nathalie BRAZ et sa rottweiler, Leia ont obtenu deux podiums régionaux.

En Attelage, Nathalie CHOPINAUD et son malamut Hewolf ont obtenu deux podiums en national, Laurie VARGAS et sa terre-neuve, TAIGA ont réalisé un podium national.

En Agility, Orckia BENTAMRA et sa shetland, Gessy Pearl se qualifient pour le sélectif au Championnat de France et à la coupe de France 2018.

Caroline CHARBONNEL termine en beauté la carrière de Comtesse, la border puisque qu'elles montent toutes les deux sur la 3e marche du podium du trophée par équipe à Montélimar devant 267 équipes nationales chevronnées dont des membres de l'équipe de France.



Téléthon 2017, les Arnassiens s'engagent

C'est une tradition bien ancrée dans notre commune, le premier weekend de décembre, sous la houlette d'Arnas Solidarité et de sa présidente, Marielle Aucourt, l'heure est au Téléthon et 2017 n'a pas failli à la règle.

Après la reconnaissance nationale de l'engagement de l'association arnassienne, en 2016, et les festivités qui avaient entouré le 30^e anniversaire du Téléthon, on est revenu à un programme plus habituel. Malgré le froid et la concurrence de nombreuses autres manifestations, force est de constater que la mobilisation des Arnassiens ne faiblit pas au fil des années. Les manifestations traditionnelles : lotto, marche, vente de tartiflette, soirée dansante, ... ont connu un beau succès et on connaîtra dans les prochains jours le montant des fonds récoltés qui devrait se situer dans la moyenne des années antérieures.



Retrouvez l'actualité d'Arnas Solidarité sur Facebook

www.facebook.com/arnas.solidarite





Arnas 2.0, un festival d'art et de numérique



Après le succès de l'année dernière, grands et petits attendaient avec impatience les nouvelles animations dénichées par le Centre Culturel Associatif Beaujolais pour cette 3^e édition, en partenariat avec la municipalité d'Arnas.

De nombreux temps forts

Cette manifestation, dont la commune et le CCAB sont très fiers, a connu cette année un immense succès, avec plus de 500 personnes qui ont pris part à l'une ou l'autre des animations proposées.

Né de la volonté de l'équipe municipale, élue en 2014, le festival a pour ambition de créer, sur notre territoire, un événement autour du numérique, avec comme préoccupation majeure, celle d'amener toutes les générations de la commune, et même au-delà, à découvrir, à comprendre ce que le numérique : les ordinateurs, les tablettes, internet, les réseaux sociaux, les applications, ... change dans notre vie.

Loin d'un rendez-vous réservé à un petit nombre, ce projet 2.0, unique en son genre, a aussi permis de montrer que le numérique peut offrir une nouvelle ouverture à la création artistique.

L'approche à la fois ludique et pédagogique de cette découverte du monde numérique a séduit un large public. C'est en famille que l'on est venu découvrir les richesses offertes par le numérique, enfants, ados, parents et même grands-parents et chacun y a trouvé son compte.

Plusieurs temps forts se sont dégagés :
un atelier autour de la robotique où l'on pratique vraiment, une rencontre avec le dessinateur, Eric Martin qui fut élève de la prestigieuse École Emile-Cohl, une présentation de la web-série « Math Mathews » produite par France TV Education, la création d'une œuvre d'art interactive « Extapolis », la participation du Conseil municipal des jeunes qui ont travaillé sur leur « Arnas du futur », et bien sûr la possibilité de s'immerger dans les fonds marins ou de survoler les buildings d'une ville imaginaire avec les casques de réalité virtuelle ...



Le salon du livre en Beaujolais, puissance 4



Sous la Présidence d'honneur de Bernard Pivot, la 4^e édition du salon, « Des Livres en Beaujolais » a accueilli plus de 60 auteurs !

Les amoureux de la lecture ont en outre pu faire leur marché aux vins, visiter des expositions, assister à un débat « Psychanalyse et Littérature » et à un entretien exclusif avec la marraine du salon, Maud Tabachnik.

À l'initiative du Comité de défense du beaujolais créé en 2009 par Bernard Pivot et Périco Légasse, en partenariat avec les organismes de défense et de gestion (ODG) du beaujolais et du beaujolais villages, ont été remis les prix du meilleur beaujolais et du meilleur beaujolais villages nouveaux 2017.



Infos + Club de Lecture

Un club de lecture a vu le jour à **ARNAS** à la rentrée de septembre 2015.

À ce jour, il compte 9 participantes qui se réunissent dans le local de la bibliothèque, un mardi par mois, de 14 h à 17 h 30 autour d'un café/thé gourmand.

Les prochaines rencontres auront lieu :

MARDI 9 JANVIER

«Deux remords de CLAUDE MONET» de Michel BERNARD. À cette occasion, les membres procéderont au tirage des reines et espérons aussi des rois avec des galettes-maison.

MARDI 6 FÉVRIER

«Le prince bleu de MONTMARTRE» de MICHOU.

«Le plaisir d'aller à la prochaine réunion du groupe c'est aussi la motivation qui me permet de lire», disait récemment une participante.

C'est un moment très convivial où les membres du club discutent autour d'un livre proposé et choisi par le groupe de façon très démocratique.

Si vous êtes intéressé(e), venez rejoindre le club de lecture, vous serez les bienvenus(es) sachant qu'il est possible d'accueillir encore 3 à 4 personnes au sein du groupe.



Renseignement

Martine Bonnard

☎ 06 43 10 30 14

✉ martinebonnard78@yahoo.fr

Leila Huissoud, une nouvelle voix qui enchante



La commune d'Arnas a eu l'immense honneur d'accueillir la jeune chanteuse, Leila Huissoud, pour la soirée d'ouverture du 13^e Festival des Nouvelles Voix en Beaujolais, le lundi 13 novembre dernier.

A cette occasion et comme pour toutes les autres soirées de ce festival, la salle affichait complet. Malgré son jeune âge, Leila Huissoud n'est pas une inconnue puisqu'elle a participé à la saison 3 de l'émission « The Voice ». Une expérience qui est déjà loin derrière elle, dans le temps (c'était en 2014) mais plus encore dans l'esprit. Ce petit bout de femme de 22 ans est l'un des nouveaux visages de la scène musicale française et de la chanson dite « réaliste ».

Placée en tête d'affiche, par Alain Moreau et son équipe, Leila Huissoud a séduit son auditoire avec des textes intimes, parfois coquins, souvent cocasses qui abordent les grands thèmes de notre société et peuvent aussi être engagés.

Son premier album live, « L'Ombre » est sorti en mars, et elle travaille déjà sur le deuxième, « en prenant le temps ».



●●● À noter !

Une équipe porte les couleurs d'Arnas au Marathon du Beaujolais



Comme chaque année, plusieurs dizaines d'Arnassiens ont participé à l'une ou l'autre des trois courses organisées dans le cadre du Marathon du Beaujolais qui a réuni près de 17 000 coureurs, le samedi 18 novembre.

Cinq d'entre eux ont couru sous les couleurs de la commune d'Arnas. Il s'agit de Pascale Aubert, Caroline et Valentin Charbonnel sur 13 km, de Pierre Matray sur semi-marathon (21 km) et Damien Gaillard sur marathon (42 km).



Les patineurs d'Arnas ont une nouvelle présidente



Après douze ans à la tête de l'Union des Patineurs d'Arnas, Gérard Sanlaville passe la main. C'est une fidèle du club, Colette Laforêt, qui lui succède. Après être revenue à l'entraînement du groupe junior, celle-ci a accepté de prendre la présidence de ce club dont le succès ne se dément pas d'année en année.

Chantal Laroche, Marine Voisin et Gérard Sanlaville membres sortants restent au bureau de l'UPA, tandis que Carine Chamondard quitte le club après plusieurs années de bons et loyaux services.

Marine Voisin reste trésorière et Cathy Lamoureux secrétaire.

Ce club au sein duquel certaines familles ont deux, voire trois licenciés, compte à ce jour 47 patineurs et 11 membres de bureau licenciés et une dizaine de candidats sont sur liste d'attente.

10
MINIS

Entraînés par
Alicia Rolo,
Carla Chadefaux,
Chloé Voisin.

11
ESPOIRS

Entraînés par
Léane Lorrin,
Carla Chadefaux,
Chloé Voisin

11
CADETTES

Entraînés par
Flavie Dubost,
Mélanie Léger,
Océane Manin

8
JEUNESSES

Entraînés par
Marine Voisin

7
JUNIORS

Entraînés par
Clotilde Jovelot
Colette Laforêt.

Prochaines manifestations

12 janvier 2018

Tirage des Rois avec patinage à la salle Renoir

16 mai 2018

Inter générations à 14h30, salle Renoir.

16 juin 2018

23° Gala à l'Escale, samedi à partir de 19h.



l'UPA (Union des Patineurs d'Arnas)



06 50 38 22 40

Les marcheurs d'Arnas Plein Air gardent le cap

Prochaines Sorties

21 janvier 2018

18 février 2018

18 mars 2018

15 avril 2018

19, 20 et 21 mai :
Sortie Pentecôte

Pas de pause pour les marcheurs d'Arnas Plein Air qui, comme d'habitude, sont de sortie sur les différents sentiers le 3^{ème} dimanche de chaque mois.

Au printemps, leurs pas les ont conduits à St Clément Sous Valsonne à travers prairies et bois et pour découvrir la vallée du Soanan.

La sortie de 3 jours pour Pentecôte se déroula dans le massif du Chablais, avec visite du village d'Yvoire, du château de Ripaille, de Thonon Les Bains, avant un détour par les Gorges du Diable, à St Jean d'Aulps. La journée marche et pique-nique, à Pont de Vaux, clôtura la saison sous un beau temps chaud où chacun a découvert les sentiers de l'Ain avec les sites des Dunes des Charmes et de la rivière de la Seille.

La rentrée, en septembre, fut l'occasion d'aller visiter l'ermitage du Mont Cindre.



Arnas Plein Air



04 74 68 67 68

www.a-p-a.eklablog.com

Le 9^e CSI du Toléron consacre un cavalier bourguignon

Du 10 au 13 août 2017 a eu lieu la neuvième édition du Jumping International du Domaine de Champburcy. Après le concours international organisé en mai par le domaine de la Sauvageonne, Arnas se positionne comme l'un des lieux phare de l'hippisme régional.

Cette 9^e édition du CSI d'Arnas Champburcy a réuni un plateau mêlant des vedettes du circuit international comme Philippe Rozier, médaillé olympique à Rio ou le cavalier suisse Romain Duguet et des cavaliers amateurs, tous heureux de profiter du concours organisé par la famille Darnat dans une ambiance décontractée.

Le concours a été marqué par une belle domination du cavalier bourguignon Benoit Cernin, meilleur cavalier du CSI * et du ** où il remporte tour à tour, les deux épreuves phare du weekend arnassien, le petit Grand Prix du vendredi, ex aequo avec Alexa Ferrer, les deux cavaliers seuls sans faute dans le temps ayant décidé en commun de ne pas barrer, et le Grand Prix du dimanche, où cette fois onze barragistes devaient en découdre.



**Rendez-vous
du 9 au 18 août 2018
pour la 10^e édition.**

Outre le CSI**, le domaine de Champburcy organise trois concours nationaux, pro et amateurs et sept concours club et poney, de mars à décembre. En 2018, les concours nationaux auront lieu :

- Du 9 au 11 mars
- Du 6 au 8 juillet
- Du 29 au 30 septembre

L'Agglo gère de nombreux services de la vie quotidienne pour les habitants des communes qui la composent.

ÉCONOMIE

L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône (AVBS) aménage le **pôle numérique dans la ZI Nord à Arnas**, 1 200 m² de bureaux dédiés à la location pour des e.commerçants et entreprises du numérique ainsi qu'aux locataires de la pépinière E-Cité. Premières installations prévues au 1^{er} trimestre 2018. En parallèle, de nouvelles entreprises s'installent sur des terrains voisins vendus par l'Agglo.

Plus de 800 visiteurs ont assisté au **Digital Forum 3.0** organisé par l'AVBS, la CCI Beaujolais et Pôle Emploi en mars dernier. Rencontres



professionnelles, tables rondes, démonstrations, speed jobing étaient au programme de cette première édition. La seconde se prépare pour 2018.

Au sein de **Créacité et E-Cité**, deux pépinières d'entreprises gérées par l'Agglo avec la CCI Beaujolais, soit une trentaine d'entreprises, développent leur activité en bénéficiant de locaux adaptés, avec un loyer progressif et des services communs. Ces porteurs de projet trouvent aussi au sein des pépinières un accompagnement personnalisé et un réseau d'entrepreneurs.

Entre ville et vignoble, l'Agglo s'attache à accompagner toutes les communes de son territoire. Avec la démarche **«Beaujolais vert votre Avenir»** initiée par le Syndicat Mixte du Beaujolais, elle souhaite accompagner des citoyens en reconversion à



s'installer dans les campagnes. Sur un même site internet, les offres et les demandes de biens commerciaux et artisanaux dans les communes rurales sont recensées et permettent des mises en relation. C'est ainsi que Ville-sur-Jarnioux a trouvé un repreneur pour son auberge/gîte d'étape.
www.beaujolais-vertvotreavenir.com

Autre action en faveur du développement rural, un site, réalisé en partenariat avec la chambre d'agriculture, répertorie les **offres foncières agricoles**.

Rhône-alpes.synagri.com/portail/accueil69

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Suite à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (août 2015), les établissements de coopération intercommunale sont obligés de produire une **stratégie de transition énergétique du territoire**. Isolation des bâtiments et des logements, développement du covoiturage, choix des énergies renouvelables...



DU TERRITOIRE

de l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône

sont les axes développés pour atteindre un plan d'actions courant 2018 en collaboration avec tous les acteurs du territoire.

CULTURE

2017 a été l'année de la concrétisation du **projet culturel** mené conjointement avec la ville de Villefranche. L'éducation culturelle en direction de tous les publics et de tout le territoire en est l'axe central. La valorisation du splendide patrimoine de l'Agglo, le déploiement de la culture du numérique en direction des écoles notamment, la recherche de partenariats avec les acteurs culturels publics et privés sont privilégiés pour ce grand projet.



Exposition Pharmakôn, musée C. Barnard

Le **musée Claude Bernard** (Saint-Julien) et le **musée du Prieuré** (Salles-Arbussonnas) proposent de nombreuses manifestations de mars à novembre : visite guidée, exposition sur les Bâisseurs au Moyen-Âge, chasse au trésor au Prieuré, atelier scientifique, exposition sur les remèdes et les poisons, fête de la science au musée Claude Bernard. Ce dernier a d'ailleurs été labellisé en 2017 « Maison des Illustres » ; trois sites seulement ont cette reconnaissance dans le Rhône. N'hésitez pas à les découvrir...

Plus de 800 élèves ont fait leur rentrée au **conservatoire de musique de l'agglomération** de Villefranche en septembre dernier. Cet établissement, réparti sur 3 sites d'enseignement à Villefranche, Limas et Jassans, est ouvert à tous. De nombreux concerts (gratuits) sont organisés au cours de la saison pour le plus grand plaisir des mélomanes.



Relais des élus

SPORT

Partenaire historique du **Marathon du Beaujolais** (subvention de 30 000€), l'Agglo a été bien représentée sur les courses 2017 avec près de 60 coureurs engagés dont une quinzaine d'élus qui ont participé à une belle course en relais avec finish inédit avec Daniel Faurite, président et 5 maires ou adjoints.

Le **Nautile**, centre aquatique de l'Agglo accueille toute l'année des écoliers de tout le territoire. Ainsi, 40 classes disposent de créneaux pour découvrir les plaisirs de la natation. Cet équipement phare de l'Agglomération devrait bénéficier prochainement d'importants travaux de rénovation évalués à 5 M€HT.



Nautile

ENVIRONNEMENT - EAU

Les **travaux de requalification de l'usine de traitement de l'eau potable** sont en cours. Ce chantier ambitieux, de plus de 9 M€, vise à moderniser les équipements et à améliorer les systèmes de traitement et potabilisation de l'eau. Cette usine distribue chaque jour 11 900m³ d'eau. Parallèlement à ce projet, l'Agglo entretient le réseau d'eau potable et le réseau d'assainissement

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.agglo-villefranche.fr
ET TOUTE L'ACTUALITÉ AUSSI
SUR LA PAGE FACEBOOK DE L'AGGLO

de l'ensemble du territoire. Les installations d'assainissement non collectif sont également l'objet d'une vigilance accrue des services communautaires.



Pose de la 1^{ère} pierre à l'usine d'eau potable

Dans le cadre de son programme de renouvellement du réseau d'eau potable, l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône a lancé, en fin d'année, un vaste chantier boulevard Gambetta qui n'est pas passé inaperçu notamment en raison de l'impact sur la circulation sur cette artère très passagère de notre agglomération. Il s'agissait tout de même de remplacer la plus grosse conduite d'eau potable de l'Agglo d'un diamètre de 600 mm !

DÉCHÈTERIE COMMUNAUTAIRE

La déchèterie de l'Ave Maria à Arnas accueille les déchets qui ne doivent pas être déposés parmi les déchets ménagers.

DU LUNDI AU SAMEDI de 8h à 12h et de 14h à 18h.
LE DIMANCHE de 9h à 12h - 04 74 62 14 38

Arnas est une commune

trèsBeaujolais

